

# École Van Meyel

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 19 mars 2024

Pour une question d'organisation, cette réunion se tient par vidéoconférence.

Sont présents :

### Représentants du Pouvoir Organisateur

Monsieur Olivier MAINGAIN  
Monsieur Philippe JAQUEMYNS  
Madame Stéphanie DEBATY  
Madame Leila KAMOUN

### Direction de l'École Van Meyel

Monsieur Nicolas

### Représentants du personnel enseignant

Madame Helene Poirrier (FF)  
Madame Julie Lelievre  
Madame Nette Van Son  
Mme Peetroons  
Monsieur Bruno Lefevre

### Représentant du personnel administratif et technique

Monsieur Fabrice PIRON

### Représentants des parents

Madame Aurore LE GAL, présidente de l'AP  
Monsieur Arno PARLANTE  
Monsieur Pascal BOGAERTS  
Monsieur Pedro DIAS

**La séance est ouverte à 12 h 30**

Ordre du jour :

## **Table des matières**

***École Van Meyel***

***PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 28 novembre 2023***

**Représentants du Pouvoir Organisateur**

**Direction de l'École Van Meyel**

**Représentants du personnel enseignant**

**Représentant du personnel administratif et technique**

**Représentants des parents**

- 1. Validation du PV du précédent CP.**
- 2. Le remplacement des professeurs de néerlandais.**
- 3. La communication, professeur, direction, parents.**
- 4. Envisager une formation pour le personnel administratif et d'encadrement.**
- 5. La procédure concernant les tests et les retours à l'école lorsqu'un enfant est absent sous certificat médical ?**
- 6. Devoirs en 1ère/2ème primaire – immersion.**
- 7. Suivi des travaux à la Métairie + déplacement des bulles à verres et impact sur la mobilité aux alentours de l'école (AP)**
- 8. Divers**

## 1. Validation du PV du précédent CP.

Pas de remarques.

## 2. Le remplacement des professeurs de néerlandais.

Madame Le Gal :

Juf Roxane va avoir un bébé. Et est-ce que son remplacement a été prévu ? Comment ça se passe pour les enfants et comment ça se passera à l'avenir ? Parce qu'on a des professeurs qui sont jeunes et c'est une question qui risque de se reproduire. Peut-on anticiper et avoir une espèce de backup pour éviter que la filière immersion ne se retrouve encore une fois sans professeur ?

Monsieur Ligot et Madame Kamoun :

Juf Roxane attend un bébé, et son remplacement a été prévu. Cependant, trouver des enseignants néerlandophones ou capables d'enseigner en néerlandais est difficile.

Actuellement, une enseignante non néerlandophone a été engagée pour reprendre la classe. Elle continuera les apprentissages en français en parallèle avec Madame Poirier. Juf Nette donnera également des cours de néerlandais pour que les enfants continuent à avoir une partie de leurs apprentissages en néerlandais.

Monsieur Parlante :

Et est-ce que Juf Nette aura suffisamment de temps pour voir toute la matière qui reste à voir cette année ?

Madame Kamoun :

Juf Roxane a avancé autant que possible dans le programme. L'enseignante francophone se concentrera davantage sur les mathématiques par rapport à l'éveil, et Madame Poirier révisera certaines matières en français.

La personne qui remplacera Juf Roxane est déjà présente dans les deux classes pour assurer une transition en douceur.

La pénurie d'enseignants est un problème persistant. On dépend du marché du travail pour trouver des remplaçants. Malheureusement, la situation reste complexe, et former des enseignants en express semble être une solution difficile à mettre en œuvre.

Monsieur Dias :

Madame Mireille, enseignante de 6e francophone preste maintenant 80 %.  
Il y a un problème avec les remplacements qui sont retenus dans une autre école.

Madame Kamoun :

Il y a une pénurie d'enseignants, et de nombreux absents doivent être remplacés. L'enseignante – remplaçante a dû revenir à temps plein dans l'autre école.

Quelqu'un a été réengagé cette semaine.

Avec la pénurie d'enseignants, il est difficile de trouver des candidats qualifiés.

La dernière personne embauchée a de l'expérience en primaire, mais n'a pas le diplôme requis.

Les moniteurs de l'école sont utilisés pour éviter que les élèves ne soient laissés sans enseignement.

### 3. La communication, professeur, direction, parents.

Madame Le Gal :

c'est un peu plein de trucs. La communication est vraiment extrêmement difficile. C'est un point qu'on a souvent relevé. On reçoit des informations, mais on ne peut pas y répondre parce qu'on n'a pas de moyens de contacter les professeurs. On reçoit les informations au dernier moment.

Exemple, les informations reçues pour le brevet vélo.

Monsieur Ligot :

Je comprends tout à fait votre point de vue. Il semble que vous ayez été confronté à un délai très court, et je suis d'accord que cela peut être difficile à gérer.

Quant aux changements de l'organisation du brevet de vélo, il est vrai que les changements peuvent être nombreux et parfois indépendants de notre volonté. Concernant le message tardif, il est important de revoir la communication pour éviter ce genre de situation à l'avenir.

### 4. Envisager une formation pour le personnel administratif et d'encadrement.

Madame Le Gal :

Nous avons reçu un my SMS rempli de fautes venant de l'école.

Monsieur Ligot :

En effet, ce message est parti sans avoir été vérifié.

La remarque a été faite et une routine a été mise en place pour que cela ne puisse plus se produire.

## 5. La procédure concernant les tests et les retours à l'école lorsqu'un enfant est absent sous certificat médical ?

Madame Le Gal :

Un enfant est malade pendant une semaine, 15 jours, ou plus, il n'a pas pu apprendre la matière. Que se passe-t-il dès son retour à l'école ? Est-ce qu'une procédure est mise en place ?

Pour le suivi des devoirs, en général, on compte sur la solidarité des parents et des enseignants.

Mais que se passe-t-il si la semaine du retour de l'enfant il y a des tests sur une matière qui a été vue durant la semaine ?

Un aménagement par rapport à ça ?

Monsieur Ligoit :

Il n'y a pas forcément d'aménagements prévus. Les enseignants essaient de voir, dans les moments où il y a la possibilité de le faire, de revoir la matière avec cet enfant.

En P1 et P2, Madame Pascale a aussi la possibilité, quand elle est dans la classe, de prendre l'enfant pour voir la matière vue pendant l'absence de l'enfant.

Madame Le Gal :

Et en ce qui concerne les évaluations ? Ça reste important pour tout le monde, notamment pour les enfants, pour les notes et pour que celles-ci soient aussi reprises dans le bulletin.

Si un enfant a une mauvaise note parce qu'il n'a pas assisté à la matière, mais qu'à son retour il y a une évaluation ?

Monsieur Ligoit,

En général, quand l'enfant est absent pour maladie pendant une semaine, il est évident qu'on ne va pas l'évaluer.

On va d'abord essayer de lui faire rattraper la matière ou de trouver du temps pour pouvoir le mettre à niveau avant de réaliser une évaluation par la suite.

## 6. Devoirs en 1ère/2ème primaire – immersion.

Madame Le Gal :

On a eu quelques retours de parents, mais c'est lié à ce dont on parlait un peu plus tôt. Juf Roxane, dans un souci de professionnalisme, a accéléré un peu le rythme. Les parents se posent la question de savoir si c'est normal d'avoir des devoirs en p2.

Il semblerait que ce ne soit pas le cas, sauf qu'il semblerait également que le pacte d'excellence ne dise rien par rapport à la filière immersion. Le retour des parents, les enfants semblent épuisés, limite en burnout scolaire, et ils se disent qu'ils n'ont plus le temps de s'amuser, qu'ils doivent rentrer, faire des devoirs qu'il y a des pages et des pages de devoirs.

Alors oui, ils doivent apprendre qu'il y a des devoirs et que l'école, ça nécessite un investissement, surtout dans la filière en immersion, mais...

Qu'est-ce qu'on peut faire par rapport à ça ?

Puisque d'un côté, les parents ont l'information dans les gros titres et le monde politique dit : « pas de devoirs en P1-P 2 », et à côté de ça, ils en retrouvent dans le journal de classe.

Ça va s'atténuer ?

Monsieur Ligot :

Comme expliqué plus haut, Juf a anticipé son absence et c'est dans cet objectif-là effectivement qu'elle l'a fait. Mais c'est quelque chose qui ne se reverra pas par la suite. Elle reprendra un rythme normal.

Madame Poirrier :

Juf a effectivement donné du travail à ses élèves, mais notamment beaucoup de lectures.

La lecture, c'est un petit peu tous les jours.

Il faut aussi savoir que, en fin de 2e, les enfants doivent pouvoir écrire des mots qui sont dictés et c'est écrit clairement dans les attendus de fin de P2.

Je les travaille en classe avec les enfants plusieurs fois par semaine et il est vrai que parfois, on donne aux enfants des choses à terminer à la maison.

Mais c'est vraiment des choses qu'ils savent faire tout seuls.

Pour ce qui concerne le néerlandais, je sais qu'elle donne de la lecture et effectivement, ça peut sembler conséquent. Je pense qu'elle met un délai suffisamment grand pour que l'enfant puisse s'entraîner sans être débordé au quotidien.

## 7. Suivi des travaux à la Métairie + déplacement des bulles à verres et impact sur la mobilité aux alentours de l'école (AP)

Madame Le Gal :

On avait parlé la dernière fois d'installer des panneaux autour de la métairie et pour la circulation, pour éviter les demi-tours devant l'école, hormis pour rentrer sur le parking.

Je voulais savoir où ça en était.

Monsieur Jacquemyns :

J'en avais touché un mot, bâtiments communaux.

Mais je n'ai pas eu de retour spécifiquement par rapport à ça.

Je vais envoyer un rappel.

Madame Le Gal :

Le nouvel emplacement des bulles à verre qui prennent des places de parking, c'est définitif ?

Monsieur Jacquemyns :

Elles ont été déplacées et placées sur des places de stationnement, mais il n'y a pas d'autre endroit où les placer pour des questions, notamment de vidange, c'est-à-dire que le camion de l'agence Bruxelles propreté, qui se présentait à l'ancien site, a détérioré le trottoir parce qu'ils ont été obligés de monter sur le trottoir avec son bras pour pouvoir prendre les bulles en toute sécurité.

Ici l'option qui a été retenue, c'est de les mettre à cet endroit où le trottoir est moins

large, ce qui lui permet de rester en voirie pour pouvoir faire la vidange. Il aurait été possible de le mettre plus proche de la Friterie, mais alors là, vous aviez un problème de sécurité routière gigantesque parce qu'on ne voyait plus le passage pour piétons, les enfants éventuellement qui attendent et surtout le feu rouge.

Monsieur Parlante :

En conséquence du déplacement, est-ce que l'ancien emplacement pourrait être utilisé pour des parcs à vélos ?

Monsieur Jacquemyns :

L'ancien emplacement a véritablement souffert. On va voir dans quelle mesure effectivement on peut introduire une demande auprès de la région pour obtenir un stationnement vélo, éventuellement sécurisé, comme on avait parlé à l'époque.

Monsieur Parlante :

J'avais une 3e remarque parce qu'on remarque souvent qu'il y a des morceaux de verres, des bouteilles qui sont cassées par terre ou des dépôts clandestins. On est vraiment très proche de la zone enfant avant, elle était sur le côté, c'était trop grave.

Monsieur Jacquemyns :

On a déjà mis en place avec un certain succès, la gestion des dépôts clandestins. On fonctionne avec une société externe qui place des caméras fixes temporaires en vue de lutter contre les incivilités. Elles permettent d'identifier de manière très certaine les personnes qui généralement utilisent leur véhicule pour venir faire des dépôts clandestins.

Ça donne lieu à une sanction administrative communale sur la base des images que l'on a pu obtenir.

Monsieur Piron :

Je confirme que tous les jours dans les alentours de 7 h 30, Bruxelles propreté passe avec une camionnette pour ramasser et balayer.

## 8. Divers

### Monsieur Parlante :

J'ai 3 divers,

1. Les moyens de communication.
2. Certaines classes ne suivent pas les activités prévues.
3. Ouverture des portes via le parlophone.

*1. Quels sont les moyens de communication prévus ? On reçoit diverses informations via divers canaux différents.*

### Monsieur Ligot :

On utilise en 1 le mail via Apschool pour les informations importantes et générales. En 2, les enseignants utilisent le canal établi avec les parents lors de la réunion de rentrée pour les communications avec la classe (teams, classe Dojo,...). En 3, plus pour la « vitrine », Facebook.

Pour tout message court, le MySMS.

*2. J'ai déjà introduit, mais c'est le fait que certaines classes ne suivent pas les activités de l'école comme récemment, l'activité pyjama.*

*Donc il y a des enfants qui se retrouvent un peu isolés du reste de l'école parce que ce sont les seuls à ne pas suivre l'action dans l'école.*

*Et puis inversement, il y a ceux qui viennent quand même en pyjama parce qu'ils n'ont pas eu l'information. Donc on a des enfants qui sont un peu perdus.*

### Monsieur Ligot :

La communication qui avait été faite par rapport à la journée pyjama n'était pas complète.

Elle avait 2 objectifs, le premier objectif, c'était de conscientiser les enfants par rapport aux enfants qui sont malades et qui ne savent pas aller à l'école et donc qui

passent la journée en pyjama en ayant des cours à l'hôpital.

On invitait effectivement un maximum d'enfants à venir en pyjama.

Problème, autant au niveau entre enseignants et moi-même qu'au niveau de la communication passée au de votre côté, c'est que tous les enfants qui veulent venir en pyjama pouvaient le faire. Les enseignants qui ne participaient pas à la journée estimaient qu'ils n'avaient pas eu le temps de pouvoir expliquer les objectifs de cette journée, mais n'empêchaient pas les enfants pouvaient venir en pyjama ce jour-là.

*3. Je suis arrivé plus tard à l'école, car mon fils était chez le docteur.*

*J'ai sonné pour rentrer et l'on m'a tout de suite ouvert la porte.*

*Je ne sais pas si la personne m'a reconnu ou pas, mais...*

Monsieur Ligot :

On a des caméras, qui s'allument quand vous sonnez. Le secrétariat et moi-même avons des écrans dans nos bureaux qui nous permettent d'identifier et d'ouvrir la porte aux parents. Si nous ne parvenons pas à les identifier, nous posons la question avant d'ouvrir.

***Fin de la séance, 13h35.***